



ANSD

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2008



NOVEMBRE 2009

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Oumy DIOP, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL
5. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
6. AGRICULTURE	Insa SADIO
7. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
8. ELEVAGE	Insa SADIO
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Oumy DIOP
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'importance de la situation démographique se jauge à travers les répercussions de la structure de la population, de la fécondité et de la nuptialité et même de la migration sur les aspects socio-économiques. C'est ainsi, qu'il sera question dans ce chapitre, d'étudier les caractéristiques de la population sénégalaise (effectif, composition par âge, sexe, etc.), sa dynamique et son évolution future à partir notamment de la fécondité, la mortalité, la nuptialité et la migration.

I.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Cette section a pour objet de décrire l'évolution de la population, ensuite la structure par âge et par sexe et enfin la répartition spatiale. Les données utilisées dans cette section proviennent pour l'essentiel des projections démographiques de l'ANSD.

I.1.1. REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

La population du Sénégal se caractérise par sa jeunesse. En effet, l'examen du tableau et de la pyramide des âges ci-après révèle qu'en 2008, 42,0% des Sénégalais ont moins de 15 ans, 53,3% ont moins de 20 ans, alors que 3,6% seulement ont 65 ans et plus. C'est dire que le coefficient de dépendance est élevé. Il correspond à 83,8 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans). Toutefois, ce taux a largement baissé puisqu'en 1988, 100 actifs avaient en charge 103,3 inactifs et en 2002, le rapport était de 86,5 pour 100 actifs.

La répartition par sexe continue de mettre en évidence un déséquilibre entre les sexes. En effet, le rapport global de masculinité s'élève à 97,8 hommes pour 100 femmes. En 2002, il était de 96,9. L'avantage numérique des femmes sur les hommes s'observent presque à tous les âges sauf aux âges jeunes (moins de 20 ans). Entre 20 et 49 ans, on pourrait expliquer cette situation par une migration différentielle en faveur des hommes et au delà de 55 ans, en plus de la migration certainement par une espérance de vie des femmes plus longue que celle des hommes.

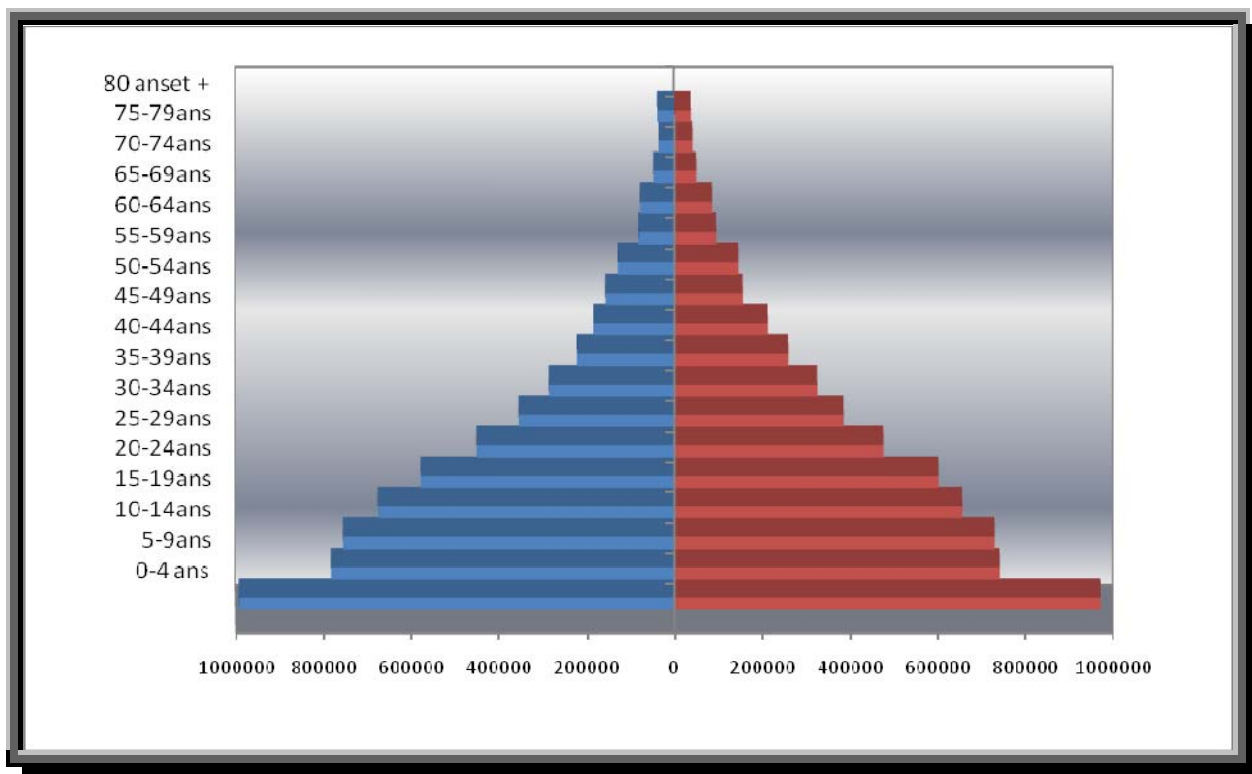
Il convient de souligner l'importance du poids des 0-4 ans qui représente 16,6% de la population. Il a connu une hausse par rapport à 2002 (14,7%). On pourrait imputer cette situation essentiellement à une baisse de la mortalité infantile et juvénile, à un rythme plus rapide que celui de la baisse de la fécondité.

Tableau 1. 1 : Répartition de la population de 2008 selon les groupes d'âges, par sexe

Groupes d'âges	Sexe				Total		Rapports de masculinité
	Masculin		Féminin		Effectifs	%	
	Effectifs	%	Effectifs	%			
0 - 4	992 917	8,4	972 236	8,2	1 965 153	16,6	102,1
5 - 9	784 982	6,6	742 387	6,3	1 527 369	12,9	105,7
10 - 14	754 497	6,4	731 199	6,2	1 485 696	12,5	103,2
15 - 19	676 010	5,7	657 114	5,5	1 333 124	11,3	102,9
20 - 24	578 522	4,9	602 550	5,1	1 181 072	10,0	96,0
25 - 29	451 548	3,8	476 093	4,0	927 641	7,8	94,8
30 - 34	355 076	3,0	385 766	3,3	740 842	6,3	92,0
35 - 39	286 147	2,4	325 247	2,7	611 394	5,2	88,0
40 - 44	221 955	1,9	261 697	2,2	483 652	4,1	84,8
45 - 49	185 161	1,6	213 879	1,8	399 040	3,4	86,6
50 - 54	156 592	1,3	156 143	1,3	312 735	2,6	100,3
55 - 59	128 581	1,1	146 623	1,2	275 204	2,3	87,7
60 - 64	81 894	0,7	95 002	0,8	176 896	1,5	86,2
65 - 69	77 282	0,7	86 215	0,7	163 497	1,4	89,6
70 - 74	47 997	0,4	51 660	0,4	99 657	0,8	92,9
75 - 79	36 214	0,3	43 249	0,4	79 463	0,7	83,7
80 et plus	39342	0,3	39346	0,3	78 688	0,7	100,0
Total	5 854 717	49,4	5 986 406	50,6	11 841 123	100,0	97,8

Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

Graphique 1. 1 : Pyramide des âges de la population du Sénégal en 2008



Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

I.1.2. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population du Sénégal est inégalement répartie dans l'espace. Elle est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est et le Nord sont faiblement peuplés. La densité de la population qui était de 50 habitants au km² en 2002, est passée à 60 habitants km² en 2008. Dakar se démarque de loin des autres régions avec une densité de 4549 habitants au km². Sa population est estimée à 2 482 294 habitants en 2008, soit près du quart de la population totale sur une superficie représentant 0,3% seulement de celle du pays. Alors que la région de Tambacounda, qui représente presque le tiers de la superficie du pays, ne regroupe que 6,2% de la population du Sénégal, soit une densité de 12 habitants au km².

Tableau 1. 2 : Répartition de la population de 2008, de la superficie et des densités selon la région

Région	Population 2008	Population en %	Superficie	Superficie en %	Densité au km ² en 2008
Dakar	2482294	21,0	546	0,3	4545
Diourbel	1274490	10,8	4895	2,5	260
Fatick	737888	6,2	7898	4,0	93
Kaolack	1268170	10,7	15425	7,8	82
Kolda	969525	8,2	21079	10,7	46
Louga	803485	6,8	25214	12,8	32
Matam	506923	4,3	28995	14,7	17
Saint Louis	834837	7,1	19211	9,8	43
Tambacounda	730143	6,2	59449	30,2	12
Thiès	1558935	13,2	6660	3,4	234
Ziguinchor	674 433	5,7	7340	3,7	92
Total	11841123	100	196712	100	60

Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

La proportion de citadins est relativement importante, la population urbaine constituant 42% de la population totale en 2008. Cette proportion a un peu augmenté par rapport à 2002 (41%).

I.2. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION

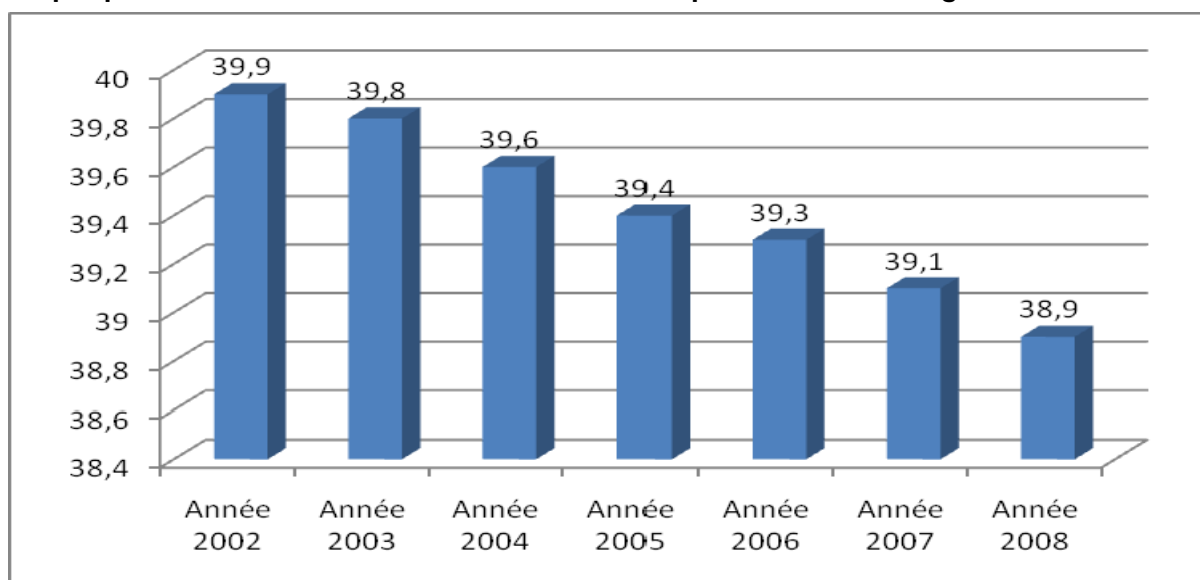
Il s'agit ici d'analyser les mouvements naturels de la population à travers la natalité et la fécondité et les migrations. Pour cela, les données utilisées proviennent essentiellement des projections démographiques.

I.2.1. LA NATALITE ET LA FECONDITE

I.2.1.1. La natalité

Selon les projections démographiques, le Taux Brut de Natalité (TBN)¹ en 2008 est de 38,9 pour mille. On constate qu'entre 2002 et 2008 le niveau a très peu baissé passant de près de 40 pour mille en 2002 à 39,4 en 2005 avant d'atteindre le niveau de 2008.

Graphique 1. 2 : Evolution du niveau de la natalité pour mille au Sénégal



Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

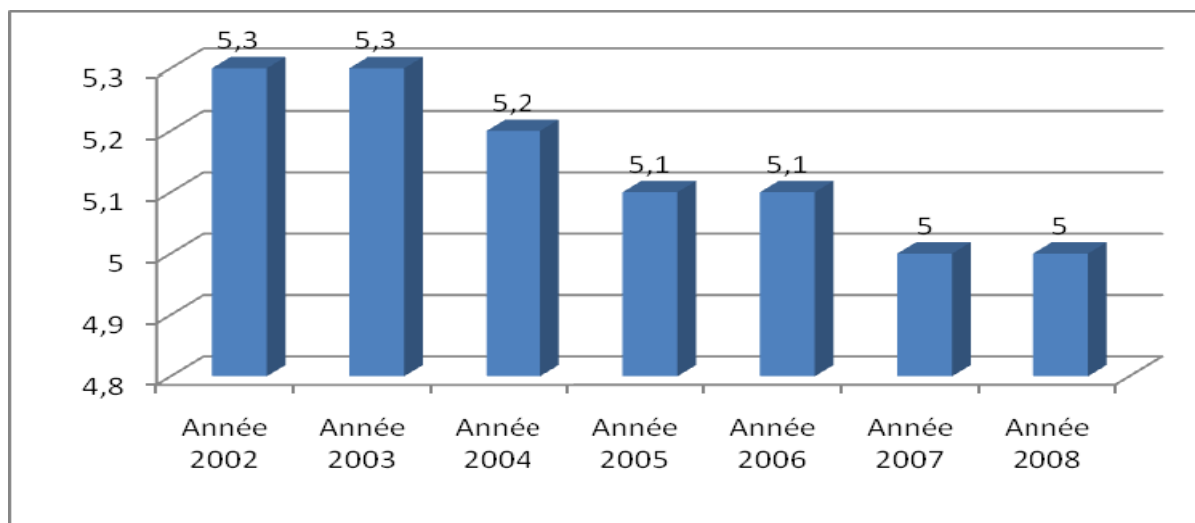
I.2.1.2. La fécondité

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui mesure le nombre moyen d'enfants par femme à la fin de leur vie génésique permet d'évaluer le niveau de fécondité au Sénégal. Les résultats des projections démographiques donnent un ISF de 5,0 enfants par femme en 2008. Tout comme la natalité, la baisse de la fécondité au Sénégal est lente malgré les efforts consentis dans l'utilisation des méthodes

¹ Le TBN se définit comme étant la fréquence des naissances vivantes au sein d'une population donnée. Il est le rapport entre le nombre de naissances de l'année et la population moyenne de l'année.

contraceptives modernes. En effet de 5,3 enfants en 2002, en 2008 on n'aurait que moins de 0,1 enfant par femme par rapport à 2005 (5,1).

Graphique 1. 3 : Evolution du niveau de fécondité



Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

En outre en 2008, l'âge moyen à la procréation est de 29,2 ans et le Taux Net de Reproduction (TNR) est de 2 enfants.

Tableau 1. 3: Evolution des indicateurs de fécondité

Indicateurs de fécondité	Année						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ISF	5,3	5,3	5,2	5,1	5,1	5,0	5,0
TBR	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5
TNR	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Age moyen de procréation	29,4	29,3	29,3	29,3	29,2	29,2	29,2

Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

I.2.2. LA MORTALITE

La mortalité est l'action des décès sur le mouvement de la population et elle peut être mesurée par l'espérance de vie à la naissance, le Taux Brut de Mortalité et les taux spécifiques de mortalité (TMI, TMIJ, etc.). Selon les projections démographiques, le Taux brut de Mortalité qui est le rapport des décès au cours d'une année sur la population de cette année, s'établit en 2008 à 11, 5 pour mille. On constate une diminution progressive du taux allant de 12,6 pour mille en 2002 à 12,1 pour mille en 2005 avant d'atteindre le niveau de 11,5 pour mille. Nous pouvons imputer cette situation aux progrès enregistrés dans le domaine de la santé.

Aussi, L'espérance de vie à la naissance est le nombre d'années qu'espérerait vivre un nouveau-né, compte tenu du niveau de la mortalité par âge enregistré au cours de la période. Selon les statistiques des projections démographiques, en 2008, l'espérance de vie totale est de 57,5 ans. Elle est plus longue pour les femmes avec 58,9 ans que pour les hommes (56,1 ans). Cet indicateur a connu une augmentation continue entre 2002 (55,8 ans) et 2008.

Tableau 1. 4 : Evolution des indicateurs de mortalité

Indicateurs de mortalité	Année						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
EV hommes	54,4	54,7	55	55,3	55,6	55,8	56,1
EV femmes	57,1	57,5	57,8	58,1	58,4	58,7	58,9
EV totale	55,8	56,2	56,4	56,7	57	57,3	57,5
TMI	82,2	80,6	79,4	78,3	77,1	75,9	74,8
TM-5	132,7	129,9	127,8	125,7	123,6	121,5	119,4
TBM pour 1000	12,6	12,4	12,3	12,1	11,9	11,7	11,5
Décès	126 451	128 415	130 409	132 097	133 659	135 172	136 839

Source : Projections Démographiques, 2008, ANSD

1.2.2.1. La mortalité maternelle

Il convient de souligner que la seule information disponible sur la mortalité maternelle est l'Enquête Démographiques et de Santé de 2005 (EDS IV). Cette dernière estime le taux de mortalité maternelle pour la période 1998-2005 à 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Bien qu'il ait diminué entre 1992-93 (510 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) et 2005, le niveau reste encore élevé. Plusieurs facteurs expliquent cette situation parmi lesquels : le faible niveau d'instruction, la précocité ou le retard de la maternité, le faible niveau d'utilisation des méthodes contraceptives.

Les statistiques de l'EDS IV confirment la précocité de la fécondité : 15% des jeunes filles de moins de 20 ans ont déjà donné naissance à, au moins, un enfant ; il en est de même pour 55% des femmes de 20-24 ans. Aussi, en 2005, à 45-49 ans, en fin de vie féconde, plus d'une femme sur cinq (21) a donné naissance à dix enfants ou plus. Dans ce cas, le risque de mortalité maternelle est majoré.

De plus, un grand nombre de grossesses rapprochées peut affecter la survie de la mère et de l'enfant. Il est admis que les intervalles inter gènes courts (inférieurs à 24 mois) peuvent affecter l'état de santé de la mère et celle de son enfant. On constate que selon l'EDS IV, 19% des naissances sont survenues à moins de 24 mois de la naissance précédente. En outre, le niveau d'utilisation des méthodes contraceptives demeure encore faible. Seules 8,7% des femmes utilisent actuellement une méthode contraceptive dont 8% pour les méthodes modernes. Par

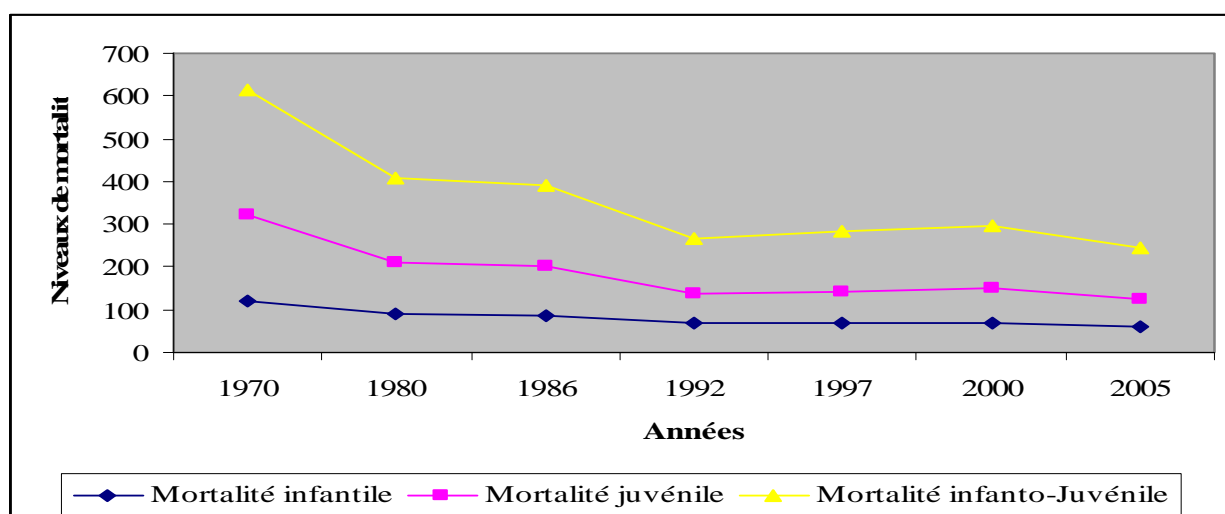
contre, l'EDS IV montre une augmentation continue de la proportion de naissances pour lesquelles la mère a bénéficié de soins prénatals auprès de professionnels de la santé : cette proportion est passée de 74% en 1993 à 82% en 1997 puis à 87% en 2005. Elle révèle également que parmi elles, seules 40% des mères ont eu au moins quatre visites prénatales et 57% ont effectué la première visite à moins de quatre mois de grossesse.

1.2.2.2. La mortalité infanto-juvénile

La mortalité infantile et juvénile a connu une baisse considérable. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les résultats des EDS IV grâce auxquelles sa connaissance s'est nettement améliorée et constituent des sources de données appréciables. Cependant, malgré ce recul, les niveaux de mortalité infantile et juvénile demeurent encore élevés.

Entre 1970 et 2005, les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile ont baissé passant respectivement de 119,9, 200,3 et 296‰ à respectivement 61, 64 et 121‰. Ce recul de la mortalité s'explique par des efforts considérables réalisés dans le domaine de la santé en général et de la santé des enfants en particulier. Cependant, les niveaux sont encore élevés et à partir de 1992, on assiste à une recrudescence du niveau de la mortalité, surtout la mortalité infanto-juvénile. Le niveau augmente de période en période avant de chuter en 2005. En effet, sur 1000 naissances vivantes, en 1992, 131 décèdent avant cinq ans. Il est passé à 139 en 1997, 145 en 2000 avant de baisser en 2005 avec 121‰. Les résultats des projections démographiques donnent la même tendance.

Graphique 1. 4 : Evolution de la mortalité des enfants de moins de 5ans au Sénégal



Sources : EDS I, II, III, IV, ESF 78, MICS 2000

L'Enquête Démographique et de Santé a permis d'observer, pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête, une différenciation de cette mortalité selon certaines caractéristiques sociodémographiques à savoir le milieu et la région de résidence, le niveau d'instruction, le bien être économique, le sexe de l'enfant et l'âge de la mère.

Tableau 1.5 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère

Caractéristiques socio - démographiques	Mortalité Infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto juvénile
Milieu de résidence			
Urbain	52	41	91
Rural	82	85	160
Région			
Dakar	44	37	79
Diourbel	89	98	178
Fatick	79	82	154
Kaolack	79	84	156
Kolda	100	116	205
Louga	53	45	96
Matam	68	45	110
Saint-Louis	52	42	93
Tambacounda	100	111	200
Thiès	60	44	101
Ziguinchor	69	64	129
Niveau d'instruction			
Aucun	79	78	152
Primaire	52	44	94
Secondaire ou plus	30	30	60
Quintile de bien-être économique			
Le plus pauvre	89	103	183
Second	85	87	164
Moyen	73	69	136
Quatrième	53	41	92
Le plus riche	41	25	64
Sexe de l'enfant			
Masculin	79	69	143
Féminin	63	69	127
Age de la mère			
<20	101	77	170
20-29	61	69	126
30-39	70	67	132
40-49	93	45	133

Source : Enquête Démographique et de Santé (EDS), 2005, CRDH

La probabilité de décéder varie considérablement selon le milieu de résidence. En effet, le risque de décéder avant 5 ans pour tous âges confondus, c'est-à-dire avant 1 an (1q0), entre 1 et 4 ans (1q4) et avant 5 ans (5q0) est plus élevée en milieu rural avec respectivement 82, 85 et 160‰ qu'en milieu urbain, respectivement 52,

41 et 91‰. Entre région de résidence, la chance de survie des enfants de Dakar est nettement plus élevée que celle des autres régions. En guise d'exemple, pour 1000 enfants nés vivants à Dakar, 79 décèdent avant le cinquième anniversaire. Cette probabilité est de 205 à Kolda et 200 à Tambacounda. Cette situation illustre une meilleure prise en charge des enfants de la région de Dakar.

Il ressort également que le niveau d'instruction de la mère discrimine les enfants en matière de santé. En effet, le risque de décéder avant 5 ans est majoré chez les enfants dont leurs mères sont sans niveau ou ont un niveau primaire avec respectivement 92% et 34% supérieurs que celui de leurs congénères dont les mères ont un niveau supérieur ou plus (60‰). Il en est de même pour le bien être économique. Les plus riches ont plus de chances de survivre (64‰) contre 183‰ pour les plus pauvres. Par rapport au sexe de l'enfant, la mortalité touche plus les garçons que les filles, surtout aux jeunes âges. Le tableau ci-après le confirme : la probabilité de décéder avant 5 ans est plus élevée pour le sexe masculin (143‰) que pour le sexe féminin (127‰). Elle se stabilise pour les deux sexes entre 1 et 4 ans à 69‰ mais avant 1 an, l'écart est de 16‰ en faveur des filles (63‰) contre 79‰ pour les garçons.

I.2.3. LES MIGRATIONS

La migration est devenue actuellement un phénomène mondial de plus en plus très complexe. En dépit des politiques de limitation, c'est un phénomène qui connaît une ascension tant au niveau interne qu'international. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. La différence de niveau de développement économique entre milieux provoque surtout la fuite des jeunes vers d'autres lieux stables qui leur assurent un avenir meilleur et une justice sociale équitable.

I.2.3.1. la migration interne

En 2002, sur une population de droit de 8413777 habitants (de 5 ans et plus), seuls 3,4% (soit 288699 habitants) ont eu à effectuer au moins une migration au cours de cinq années précédant le recensement. Ces migrants récents résident principalement dans les régions de Dakar (35,5%), Thiès (17,5%) et Diourbel (13,2%).

On remarque que les immigrants récents de la région de Dakar proviennent en majeure partie des régions de Thiès (22,8%), Ziguinchor (13,8%), Kaolack (13,5%) et Diourbel (12,4%). En outre, on observe qu'à Dakar, l'émigration récente est plus intense que celle de durée de vie : respectivement 24,0% contre 10,2%. Cette situation semble mettre en relief que la région de Dakar joue un rôle prépondérant

dans la redistribution des flux migratoires internes. L'émigration récente de cette région se fait essentiellement au profit de la région de Thiès (34,7).

Les résultats du tableau ci-après montrent que seules les régions de Dakar (33343 habitants), Diourbel (11185 habitants), Thiès (8190 habitants) et Tambacounda (1148 habitants) ont un excédent migratoire. La région de Kaolack, avec un solde migratoire de -21049 habitants, est celle qui perd le plus dans les échanges migratoires interrégionaux récents.

Tableau 1. 6 : Matrice de migration interne récente de la population résidente

Région de résidence	Région de résidence antérieure											Entrées	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacounda	Thiès	Ziguinchor	Effectif	
Dakar		12757	8832	13814	5789	5579	5032	9059	4230	23407	14122	102621	35,5
Diourbel	13261		3167	4325	385	7385	332	703	581	7366	615	38120	13,2
Fatick	4606	2186		3436	266	813	61	1041	305	2689	581	15984	5,5
Kaolack	3471	1856	2696		516	679	230	601	627	1188	760	12624	4,4
Kolda	2767	540	577	3026		170	165	740	1309	883	2068	12245	4,2
Louga	3866	2729	466	817	236		165	1051	286	2065	285	11966	4,1
Matam	1832	383	164	310	103	317		1042	340	347	109	4947	1,7
Saint Louis	6709	748	310	1105	647	1508	1026		438	2355	967	15813	5,5
Tambacounda	2590	783	592	1755	1286	501	661	719		1221	572	10680	3,7
Thiès	24021	4588	4021	4309	2010	3204	839	2841	1128		3498	50459	17,5
Ziguinchor	6155	365	306	776	3678	126	112	686	288	748		13240	4,6
Sortie	69278	26935	21131	33673	14916	20282	8623	18483	9532	42269	23577	288699	100
Sortie ()	24,0	9,3	7,3	11,7	5,2	7,0	3,0	6,4	3,3	14,6	8,2	100	

NB : Sur une population de droit de 9858482 habitants, 288699 sont des migrants internes récents et 72478 sont immigrants internationaux récents

Toutefois, il faut noter que la région de Dakar est déficitaire dans ses échanges migratoires avec les régions de Diourbel (-504 habitants) et Thiès (-614 habitants).

Tableau 1. 7 : Bilan (soldes) de la migration interne récente

Région de résidence	Région de résidence antérieure										Bilan	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacounda	Thiès		Ziguinchor
Dakar		-504	4226	10343	3022	1713	3200	2350	1640	-614	7967	33343
Diourbel	504		981	2469	-155	4656	-51	-45	-202	2778	250	11185
Fatick	-4226	-981		740	-311	347	-103	731	-287	-1332	275	-5147
Kaolack	-10343	-2469	-740		-2510	-138	-80	-504	-1128	-3121	-16	-21049
Kolda	-3022	155	311	2510		-66	62	93	23	-1127	-1610	-2671
Louga	-1713	-4656	-347	138	66		-152	-457	-215	-1139	159	-8316
Matam	-3200	51	103	80	-62	152		16	-321	-492	-3	-3676
Saint Louis	-2350	45	-731	504	-93	457	-16		-281	-486	281	-2670
Tambacounda	-1640	202	287	1128	-23	215	321	281		93	284	1148
Thiès	614	-2778	1332	3121	1127	1139	492	486	-93		2750	8190
Ziguinchor	-7967	-250	-275	16	1610	-159	3	-281	-284	-2750		-10337

1.2.3.2. la migration internationale

Le développement de la migration internationale est lié au contexte international marqué par la mondialisation de l'économie. En dépit des politiques de limitation, c'est un phénomène qui continue de gagner en ampleur.

Au Sénégal, les immigrants internationaux récents représentent 0,8% de la population totale. Parmi les Sénégalais, l'ethnie peulh prédomine avec 28,6% des immigrants sénégalais (migration récente de retour); elle est suivie des Wolof/Lébou (22,6%). Les Guinéens avec 47,9% sont majoritaires parmi les autres ouest-africains qui constituent le second groupe d'immigrants internationaux récents avec 18,5%. La moitié de ces immigrants internationaux résident à Dakar.

En 2002, selon l'ESAM II, les émigrés sénégalais représentent 168.953 répartis en 142.238 hommes (84%) et 26.716 femmes (16%). Cette émigration est caractérisée par sa jeunesse où 68 émigrés sur 100 ont un âge compris entre 15 et 34 ans et 26 entre 35 et 54 ans. Selon leur origine, les émigrés sénégalais viennent pour la plupart des régions de Dakar (31,2%), Saint-Louis (18,4%), Diourbel (9,9%), de Thiès (9,6%), Louga (7,6%) et Kolda (7,6%). Entre milieux de résidence, l'essentiel du milieu urbain est fourni par Dakar (61,6%) ; pour le milieu rural, c'est la région de Saint-Louis (32%).

I.2.4. EVOLUTION DE LA POPULATION DU SENEGAL

La population du Sénégal, évaluée à 4.958.085 habitants au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1976, était estimée à 6.881.919 hts à celui de 1988 et à 9.858.482 habitants à celui de 2002. Les projections démographiques officielles estiment cette population à 11.841.123 en 2008. Entre 1976/1988 et 1988/2002, les taux d'accroissement intercensitaire sont respectivement 2,7% et 2,5% par an. Ce qui correspond à un doublement de la population tous les 25 ans.

Tableau 1. 8 : Evolution de la population du Sénégal

Année	Effectifs de la population
1976	4.958.085
1988	6.881.919
2002	9.858.482
2008	11.841.123

Conclusion

L'examen de la démographie du Sénégal a révélé une population caractérisée par sa jeunesse et son accroissement rapide. Cette situation est due à un niveau élevé de fécondité associé à un niveau de mortalité qui reste, malgré une baisse certaine, encore trop élevé. En outre, le Sénégal est un pays relativement urbanisé qui connaît encore un exode rural important en dépit des programmes de développement rural. Ces caractéristiques de la population ont une influence réelle sur la situation socio-économique du pays.